

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 13/12/2023
ID Télétransmission : 033-213300635-20231212-132950-DE-1-1

Date de mise en ligne : 15/12/2023

certifié exact,

**Séance du mardi 12
décembre 2023
D-2023/375**

Aujourd'hui 12 décembre 2023, à 14h08,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 17H50 à 18H10

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Madame Pascale ROUX, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Madame Céline PAPIN présente sauf de 14h26 à 15h05

Monsieur Maxime GHESQUIERE présent à partir de 16h00, Madame Léa ANDRE présente jusqu'à 18h15, Monsieur Stéphane PFEIFFER présent jusqu'à 18h40 .

Excusés :

Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Maxime ROSSELIN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

Dispositif école et cinéma

Madame Sylvie SCHMITT, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle, la ville de Bordeaux, en collaboration avec la Direction des Services De l'Education Nationale de la Gironde, propose le dispositif **École et Cinéma**.

Cette action est financée par le ministère de la Culture (Centre National de Cinématographie), le Ministère de l'Education Nationale (Direction des Écoles) et les Communes.

Elle s'adresse aux élèves :

- De petites et moyennes sections à raison de deux séances sur l'année scolaire,
- De grandes sections des écoles maternelles et aux élèves des écoles élémentaires (cycles 2 et 3) à raison de trois séances sur l'année scolaire.

Cette opération consiste à :

- Former l'enfant-spectateur par la découverte active de l'art cinématographique en salle, à partir de la visualisation d'œuvres du patrimoine et d'œuvres contemporaines,
- Offrir des possibilités de formation aux enseignants qui participent à ce dispositif.

Dans cette perspective, la compréhension du langage cinématographique, l'appréhension du réel et de l'imaginaire sont particulièrement recherchés par une approche pratique :

- Projection en salle d'un choix de films représentatifs des genres cinématographiques passés et contemporains,
- Mise à disposition des enfants et des enseignants d'une documentation pour compléter leur approche du film,
- Mise en place de formations pour les enseignants (formation à l'histoire et aux langages cinématographiques).

A Bordeaux, cette opération a débuté en septembre 1997.

Pour l'année scolaire 2023-2024, 68 classes, soit 1 413 élèves, des écoles maternelles et élémentaires suivantes participent au projet :

- A. France, A. Daney, Argonne, B. Holiday, J. Monnet, Joséphine, Lagrange, Le Point du Jour, Menuts, Nuits et Pas St Georges en maternelles,
- Achard, A. France, A. Dupeux, A. Meunier, A. Schweitzer, A. Thomas, Bel Air, J. Cocteau, J. Prévert, Loucheur, Modeste Testas, Montaud, Nuyens, S. Mendes, Somme, Thiers et Vieux Bordeaux en élémentaires.

Les élèves de petites et moyennes sections, soit 615 élèves, vont ainsi bénéficier de 2 productions selon la programmation suivante :

2ème trimestre : **"A table !"** Un programme de 5 courts métrages, 1993-2019, France Belgique, 32 mins, animation (3 – 6 ans)

3ème trimestre : **"La farandole des couleurs"**, Un programme de 5 courts-métrages, 2010 – 2015, Allemagne, France, Russie, Royaume-Uni, Japon, 27 mins (3 – 6 ans)

Les élèves de grandes sections, soit 190 élèves, vont ainsi bénéficier de 3 productions selon la programmation suivante :

er

1^{er} trimestre : **Wallace et Gromit : Les Inventuriers** Film d'animation de Nick Park 2016 / 54 minutes / Royaume-Uni.

2^{ème} trimestre : **"A table !"** Un programme de 5 courts métrages, 1993-2019, France Belgique, 32 mins, animation (3 – 6 ans)

3^{ème} trimestre : **"La farandole des couleurs"**, Un programme de 5 courts-métrages, 2010 – 2015, Allemagne, France, Russie, Royaume-Uni, Japon, 27 mins (3 – 6 ans)

Les élèves du CP au CM2, soit 608 élèves, vont ainsi bénéficier de la programmation de trois productions au :

er

1^{er} trimestre : Cycles 2 (film commun avec les GS maternelle)

Wallace et Gromit : Les Inventuriers Film d'animation de Nick Park 2016 / 54 minutes / Royaume-Uni.

1^{er} trimestre : Cycle 3 : **Swing** Film de Tony Gatlif / 2001 / 1h27 / France

2^{ème} trimestre : Cycles 2 et 3 : **Cadet d'eau douce** Film de Buster Keaton / 1928/ 1h09 / Etats-Unis

ème

3^{ème} trimestre : Cycles 2 et 3 : **Calamity** Film d'animation de Rémi Chayé / 2020 / 1h22 / France, Danemark

La ville de Bordeaux est sollicitée pour prendre en charge le prix d'entrée fixé à 2.60 euros par séance et par élève, soit un montant de 9 422,40 euros pour l'année 2023-2024.
Dont participation de la DGAC à hauteur de 1 622.40 €, permettant le financement de 12 classes supplémentaires comprises dans le total des classes accompagnées cette année.

En conséquence, je vous demande Mesdames et Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à régler les entrées aux cinémas La Lanterne, l'UGC, l'Utopia, le Jean Eustache et le Mégarama.

La dépense sera imputée sur le programme PO66O001 - accompagnements des activités éducatives - fonction 213 - compte 6188.

ADOpte A L'UNANIMITE

Non participation au vote de Messieurs Olivier ESCOTS, Vincent MAURIN, Olivier CAZAUX, Francis FEYTOUT, Bernard-G BLANC, Dominique BOUISSON, Patrick PAPADATO, Cyrille JABER, Didier CUGY, Guillaume MARI, Aziz SKALLI, Philippe POUTOU, et Mesdames Sylvie JUSTOME, Léa ANDRE, Brigitte BLOCH, Tiphaine ARDOUIN, Claudine BICHET, Françoise FREMY, et Béatrice SABOURET

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 12 décembre 2023

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Sylvie SCHMITT